Association
des Bibliothécaires
de France

Charte Bib'lib

La charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques a pour principal objectif d'affirmer le rôle essentiel et stratégique des bibliothèques dans les dispositifs des politiques publiques favorisant l'exercice des droits fondamentaux du citoyen à s'informer, apprendre, partager et inventer ses usages. Il s'agit aussi d'encourager et de valoriser auprès des publics, des professionnels et des tutelles ces lieux publics d'accès à la culture, à la formation et leurs actions en faveur du partage des savoirs et savoir-faire.

CHARTE BIB'LIB

BIB'LIB CHARTER [ENGLISH VERSION]

Afin que ce texte soit un réel engagement pour une politique publique d'accès aux savoirs et aux savoir-faire, un dispositif d'adhésion à ces principes et une labellisation des actions menées par les bibliothèques adhérentes sont accolés à cette charte.

PROCESSUS D'ADHÉSION ET DE LABELLISATION DE LA CHARTE BIB'LIB

ADHÉRER À LA CHARTE OBTENIR UN LABEL CARTE DES BIBLIOTHÈQUES

Contact :